



**PROCÈS-VERBAL — RÉUNION EN SÉANCE PUBLIQUE  
COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN  
10 FÉVRIER 2026 – 16 H 14  
SALLE COMMUNAUTAIRE, 1 PEEL PLAZA/MS TEAMS**

## **PERSONNES PRÉSENTES**

### **Commissaires**

Tamara Kelly, présidente  
Katelin Dean, vice-présidente  
Maike White, secrétaire  
Charles Bryant  
Donna Reardon  
Greg Norton

### **Personnes absentes**

Haley Maillet  
Michael Costello

### **Personnel**

Chef Robert Bruce  
Frank Szalai, gestionnaire principal des finances  
Daphne Waye, secrétaire de séance

### **Médias**

Brice McVicar, journaliste | Brunswick News Inc.

## **1. Rappel à l'ordre du jour**

### **1.1 Mot d'ouverture de la présidente**

La présidente Kelly souhaite la bienvenue à tous les participants à la séance publique du Comité des commissaires de police de Saint John, qui se tient le 10 février 2026, et déclare la séance ouverte. Elle rappelle aux participants que la réunion est enregistrée conformément à la politique de confidentialité.

**2. Approbation du procès-verbal**

2.1 Procès-verbal de la séance publique du 13 janvier 2026

Sur la proposition de la commissaire Reardon, appuyée par la vice-présidente Dean :  
***IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance publique du 13 janvier 2026 soit approuvé. (O2602-01)***

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Adoption de l'ordre du jour**

3.1 Ordre du jour du 10 février 2026

Sur la proposition de la commissaire Reardon, appuyée par la vice-présidente Dean :  
***IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour distribué pour le 10 février 2026 soit adopté. (O2602-02)***

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Déclaration des conflits d'intérêts**

**5. Résolutions en bloc**

**6. Délégations et présentations**

**7. Examen de questions distinctes des résolutions en bloc**

**8. Correspondance générale**

8.1 Rapport mensuel interne de janvier 2026

Le chef Bruce indique qu'au cours du mois de janvier, il y a eu trois (3) plaintes, et il n'y a eu aucune (0) correspondance flatteuse et aucun (0) grief.

Sur la proposition de la commissaire Reardon, appuyée par la vice-présidente Dean :  
***Il EST RÉSOLU que le rapport mensuel interne de janvier 2026 soit reçu et classé. (O2602-03)***

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8.2 Budget de fonctionnement du CCPSJ – 31 décembre 2025

Frank Szalai, gestionnaire principal des finances, indique que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement du Comité des commissaires de police au 31 décembre 2025 montrent une surbudgétisation de 542 809 \$ depuis le début de l'année.

Les salaires et avantages sociaux dépassent le budget de 1 094 \$, tandis que les biens et services dépassent le budget de 541 715 \$ depuis le début de l'année en raison de l'indexation des coûts juridiques. L'affaire sous-jacente à l'origine de ces coûts est gérée en dehors de la supervision opérationnelle des finances. Les états financiers du Comité devraient être nettement supérieurs au budget.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Bryant :

***IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés du Comité des commissaires de police de Saint John, en date du 31 décembre 2025, soient reçus et classés comme ils ont été présentés. (O2602-04).***

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8.3 Budget de fonctionnement de la FPSJ du 31 décembre 2025

Frank Szalai, gestionnaire principal des finances, indique que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement du Service de police de Saint John au 31 décembre 2025 montrent un excédent de 1 043 383 \$ depuis le début de l'année.

Les salaires et les avantages sociaux dépassent de 951 530 \$ le budget et les biens et services affichent des résultats négatifs de 91 853 \$ depuis le début de l'année.

Les perspectives financières demeurent stables. Des charges à payer exhaustives ont été intégrées aux chiffres actuels pour satisfaire à toutes les obligations découlant des règlements en cours dans le cadre de conventions collectives.

Une fois les rajustements de la période 13 terminés, l'excédent rajusté devrait se stabiliser à environ 950 000 \$. Cette prévision comprend une marge prudente pour tenir compte des rapprochements finaux et de toutes les entrées effectuées par des tiers dans le cadre du processus de clôture d'exercice.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par la commissaire Reardon :

***IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés de la force policière de Saint John au 31 décembre 2025 soient reçus et classés comme ils ont été présentés. (O2602-05)***

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 8.4 Budget de fonctionnement du CCSP du 31 décembre 2025

Frank Szalai, gestionnaire principal des finances, indique que le budget de fonctionnement préliminaire non vérifié du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP) au 31 décembre 2025 affiche un excédent de 154 048 \$ depuis le début de l'année.

Les salaires et les avantages sociaux sont supérieurs au budget de 28 362 \$, et les biens et services sont inférieurs au budget de 182 410 \$. Des explications détaillées sont incluses dans le rapport soumis.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Bryant :

***IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP), au 31 décembre 2025, soient reçus et classés comme ils ont été présentés. (O2602-06)***

#### 8.5 Points saillants du rapport d'activité mensuel de janvier 2026

Le chef Bruce fournit le contexte relatif aux renseignements contenus dans le rapport soumis.

Activité	Janvier 2026	CA — 2026	CA — 2025
Appels de service	5 080	5 080	4 872
Rapports d'incidents générés	912	912	765
Crimes violents	138	138	96
Infractions contre les biens	184	184	252
<i>Loi sur la santé mentale</i>	22	22	40
Appels de service LIÉS à la santé mentale*	239	239	203
Arrestations	140	140	122
Personnes inculpées/inculpations recommandées	248	248	153
Conduite avec facultés affaiblies	8	8	5
Accidents de véhicules automobiles	177	177	228
Citations émises (LPAIP)	114	114	89

Formation	526	526	1 522
Auxiliaires	141,75	141,75	69,5
Appels de suivi auxiliaires	13	13	S.O.
Unité d'intervention alternative	60	60	288
Signalement en ligne	90	90	110
En personne (sans rendez-vous)	60	60	34
En personne (rapports d'incidents générés)	35	35	19

*\*Les statistiques ne sont que des estimations, en raison de la variabilité liée à la collecte des données*

**ÉQUIPE D'INTERVENTION RAPIDE (EIR) : Statistiques pour janvier 2026**

2026	Janvier	Total
Arrestations — Mandats	1	1
Arrestations	9	9
Dossiers	25	25
Appels	59	59
Patrouilles pédestres	6	6
Patrouilles à vélo	0	0
Engagement communautaire	54	54
Vérifications sur le terrain	4	4
Interceptions routières	58	58
Contraventions	20	20
Avertissements	38	38

**Appels pour raison médicale**

**Février 2025**

**Mars 2025**

**Avril 2025**

**Mai 2025**

31 h 52 min 30 s

23 h 12 min 45 s

27 h 22 min 30 s

27 h 36 min 38 s

**Juin 2025**

**Juillet 2025**

**Août 2025**

**Septembre 2025**

24 h 12 min 9 s

30 h 4 min

34 h 1 min 50 s

46 h 59 min 37 s

**Octobre 2025**

**Novembre 2025**

**Décembre 2025**

**Janvier 2026 :**

26 h 1 min 18 s

10 h 41 min 12 s

24 h 0 m54 s

32 h 27 min 2 s

Sur la proposition de la commissaire Reardon, appuyée par la vice-présidente Dean :

***IL EST RÉSOLU que les faits saillants du rapport d'activité mensuel de janvier 2026 ainsi que les statistiques de l'Équipe d'intervention rapide (EIR) pour janvier soient reçus et classés. (O2602-07)***

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6 Augmentations en 2026 pour la direction et le personnel professionnel non syndiqué

Le Conseil communal de Saint John a adopté la résolution suivante lors de sa réunion tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

***Que le groupe des professionnels de la gestion reçoive une augmentation salariale de 3,0 % pour 2026.***

Les cadres non syndiqués et le personnel professionnel de la police de Saint John et du CCSP ont toujours suivi les mêmes augmentations salariales que celles de la ville de Saint John.

Sur la proposition de la secrétaire White, appuyée par la vice-présidente Dean :

***IL EST RÉSOLU que le Comité des commissaires de police de Saint John applique la même augmentation salariale de 3 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour les cadres non syndiqués et le personnel professionnel de la police de Saint John et du Centre des communications de la sécurité publique. L'augmentation ne s'appliquera pas au personnel de commandement assermenté du chef adjoint, de l'inspecteur ou du sergent d'état-major, car ces salaires correspondent à l'engagement approuvé précédemment du 7 juillet 2015, en maintenant une différence de 10 % entre le salaire d'un emploi et celui de son subordonné direct. (O2602-08)***

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **Affaires nouvelles**

10. **Levée de la séance**

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par la commissaire Reardon :

***IL EST RÉSOLU que la séance publique du 10 février 2026 du Comité des commissaires de police de Saint John soit levée. (O2602-09)***

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*La présidente déclare la séance levée à 16 h 48.*

Présidente Tamara Kelly  
Katelin Dean

Vice-présidente